

Élève consommant un médicament contenant des opioïdes – Rôle de la naloxone en milieu scolaire

Description de la problématique

Certains élèves prennent des **médicaments contenant des opioïdes** (ex. : morphine, hydromorphone, oxycodone) à la suite d'une chirurgie, d'un accident ou d'une condition médicale. Ces médicaments sont efficaces lorsqu'ils sont pris tels que prescrits, mais ils peuvent, dans de rares situations, provoquer une **dépression respiratoire ou une surdose accidentelle**, même sans intention de mésusage.

Pour assurer la sécurité de ces élèves, les parents doivent fournir à l'école une trousse de **naloxone**.

Qu'est-ce que la naloxone?

La naloxone est un médicament d'urgence qui **neutralise rapidement et temporairement** les effets d'une surdose d'opioïdes incluant ceux issus de médicaments prescrits. Son action débute en quelques minutes peut durer entre 20 et 120 minutes. Il peut être nécessaire d'administrer plus d'une dose. La naloxone est sécuritaire pour les personnes de tous âges, même lorsqu'aucun opioïde n'a été consommé.

Pourquoi la naloxone peut être nécessaire pour un élève sous opioïdes prescrits?

Même lorsque l'élève suit adéquatement son traitement, une surdose peut survenir en raison :

- d'une sensibilité individuelle au médicament;
- d'une interaction avec un autre traitement;
- d'une erreur de dosage (ex. : seconde prise accidentelle);
- d'un métabolisme particulier (ex. : élimination plus lente lié à une maladie, déshydratation).

La naloxone permet alors de **gagner un temps précieux** jusqu'à l'arrivée des services préhospitaliers.

Votre rôle comme personnel scolaire

Identifier les élèves à risque; connaître et garder accessible la trousse de naloxone à l'école et lors des sorties scolaires, reconnaître les signes et appliquer le plan d'urgence sans délai.



Contexte légal

Obligation de porter secours (Charte des droits et libertés, art. 2) et protection de responsabilité civile lors d'un secours (Code civil, art. 1471).

Toute personne au Québec est autorisée à administrer la naloxone à quelqu'un présentant les signes d'une surdose.

Responsabilité des centres de services scolaires d'intégrer les services de santé et sociaux (Loi sur l'instruction publique, art. 224).

Élève consommant un médicament contenant des opioïdes Rôle de la naloxone en milieu scolaire

Quand intervenir d'urgence

Signes à reconnaître

- Respiration très lente, irrégulière ou absente.
- Incapacité à réveiller l'élève.
- Absence de réaction à la voix ou à la douleur.
- Peau froide, lèvres bleutées.
- Ronflements ou gargouillis inhabituels.
- Pupilles très petites.



Il est important de suivre les consignes selon le protocole établi pour l'élève.

À la première suspicion d'une surdose potentielle d'opioïdes :

- appeler immédiatement le 911;
- aviser le personnel formé;
- évaluer la respiration et le pouls et commencer les mesures de réanimation si nécessaire;
- administrer la naloxone selon la trousse disponible :
 - vaporisateur nasal : une dose dans une narine;
 - injection intramusculaire : dans la cuisse, le bras ou la fesse.
- administrer une deuxième dose après 2 à 3 minutes si aucune amélioration;
- surveiller continuellement l'élève jusqu'à l'arrivée des secours;
- ne jamais laisser l'élève seul après l'administration.

Gestion des trousses de naloxone en milieu scolaire

- Conserver la trousse à un endroit constant, sécurisé, mais accessible.
- Vérifier la date de péremption et les conditions de conservation.

Définitions



Opioïdes : médicaments antidouleur comme le fentanyl, la morphine, l'oxycodone et l'hydromorphone, pouvant entraîner une dépression respiratoire en surdosage.

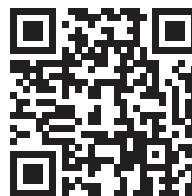
Naloxone : antidote qui renverse rapidement et temporairement les effets d'une surdose d'opioïdes en rétablissant la respiration. Sans danger si aucun opioïde n'est présent.

Trousse de naloxone : trousse prête à l'usage contenant de la naloxone en vaporisateur nasal ou injectable, utilisé pour traiter une surdose présumée. Disponible gratuitement en pharmacie au Québec.

Pour en savoir plus



Réseau de l'éducation – Santé
Québec Abitibi-Témiscamingue



Le personnel scolaire est invité à s'adresser à l'infirmière scolaire pour toute question liée aux problématiques de santé présentes à l'école.